Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D132_250926-DE

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq septembre à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le se sont réunis Au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Roméo FROT 7ème Vice-Président, Claude BENOIST 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Pascal FEMINIER, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Cyrille MAUPAS, Anne LIMOGES, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Bruno ARNOULD, Anouchka DIDIER, Marjorie MOREL, Daniel HARACHE, Fabienne RUBIN, Olivier LE LAY, Laurent DUMAS, Véronique LIMOUSIN, Brigitte POULETTY-LEFEBVRE, Christine BONNIEUX, Jean-Michel BROGNIEZ

ABSENTS :

Pierre-Alain DE MALLERAY, Nicolas SAUVAGE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Hervé VAN COLEN, pouvoir à Marjorie MOREL, Jacques MARIE, pouvoir à Pascal FEMINIER, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Claude BENOIST, Véronique BOURNE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Dominique VAUTIER, pouvoir à Fabienne LOUIS, Rodolphe DUGON, pouvoir à Patrice ROBERT, Nathalie DE FOUQUIERES, pouvoir à David MULLER, Philippe JUBERT, pouvoir à Christine BONNIEUX, Nathalie DALLONGEVILLE, pouvoir à Roméo FROT, Rémy PAPOZ, pouvoir à Michel MARESCOT

Monsieur Roméo FROT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D132_250926

GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS - Lancement d'une consultation
Autorisation

Dans le cadre de sa transformation numérique, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie souhaite structurer, sécuriser et valoriser son patrimoine documentaire.

La collectivité dispose déjà des outils techniques nécessaires au sein de son environnement Microsoft 365. Le projet porte donc principalement sur la

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D132_250926-DE

définition d'une organisation documentaire adaptée aux besoins des services, la formalisation des règles de gouvernance, l'accompagnement au changement et la préparation de la migration des données existantes. Ces éléments sont cohérents avec les besoins identifiés dans les documents du projet « Gestion électronique des documents (GED) » de la collectivité.

Afin de bénéficier d'une expertise spécialisée, il est proposé de lancer une consultation d'un montant, estimatif, de 120 000€ HT visant à retenir un prestataire chargé d'accompagner la collectivité dans :

- L'audit de l'existant et des pratiques documentaires ;
- La définition de la gouvernance documentaire ;
- L'élaboration du plan de classement et des règles de gestion ;
- L'accompagnement à la migration des données ;
- La conduite du changement et la formation des utilisateurs.

Cette mission permettra de sécuriser la démarche, de faciliter l'appropriation des nouveaux usages par les agents et de garantir une organisation documentaire pérenne à l'échelle de l'ensemble des services.

La Commission d'Attribution des Marchés (CAM) s'est réunie le 10 septembre 2026 pour prendre connaissance des modalités de la consultation présentées par le Service Développement Numérique et Système d'Information.

Après avis des membres de la CAM et du Bureau en date du 12 septembre 2026, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- autoriser le lancement d'une consultation relative à la GED de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie

- désigner les membres de la Commission d'Attribution des Marchés afin de prendre connaissance des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse pour la collectivité

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE le lancement d'une consultation relative à la Gestion Électronique des Documents de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie

DESGINE les membres de la Commission d'Attribution des Marchés afin de prendre connaissance des offres et retenir celle économiquement la plus avantageuse pour la collectivité

Le Président :
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D132_250926-DE

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 05/[illegible]/2026
Qualité : Président

Roméo FROT
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org